

Le gouvernement Malagasy a accordé une importance particulière à l'océan et aux opportunités économiques qu'il fournit.

Cette volonté politique a été marquée par la mise en place d'un ministère en charge de l'économie bleue et de la gouvernance de l'océan en août 2021.

Madagascar est convaincu que l'océan, avec une exploitation économique durable et socialement acceptable, peut fournir des emplois décents et contribuer à l'autosuffisance alimentaire. Sans oublier que Madagascar est très soucieux de la préservation de la qualité de l'océan.

Madagascar, à travers le Ministère de la pêche et de l'économie bleue a défini 5 axes stratégiques de développement de l'économie bleue : amélioration de la gouvernance de l'océan, lutte contre la pêche INN, amélioration des accords de pêche, développement de l'économie bleue, et amélioration des chaînes de valeurs.

Madagascar vient d'élaborer un document de référence intitulé "priorités nationales concernant la gouvernance des océans et du développement durable axé sur la gestion de l'écosystème marin".

Madagascar est prêt à développer une planification spatiale marine acceptée par les communautés de base et les autorités locales, comme outil essentiel et indispensable pour garantir la préservation de la santé de l'océan et de promouvoir l'économie bleue.

Un cluster de l'économie bleue et de la gouvernance de l'océan vient d'être mis en place par le gouvernement Malagasy pour faciliter et coordonner toutes les politiques en matière de promotion de l'économie bleue. Il est composé de tous les parties prenantes de l'économie bleue (pêche, aquaculture, tourisme, énergie, mines, transport, etc).

Madagascar sollicite ainsi l'appui de tous pays, partenaires et donateurs prêts à soutenir cette démarche et ce défi de développement de l'économie.

Je vous remercie de votre attention